

MENTIONS REGLEMENTAIRES

COLLIER ANTIPARASITAIRE AU DIMPYLATE POUR CHAT VETOCANIS	2
COLLIER ANTIPARASITAIRE AU DIMPYLATE POUR CHIEN VETOCANIS	3
COLLIER ANTIPARASITAIRE AU DIMPYLATE POUR GRAND CHIEN VETOCANIS	4
COLLIER ANTIPARASITAIRE PROTEC AU DIMPYLATE POUR CHAT VETOCANIS	5
COLLIER ANTIPARASITAIRE PROTEC AU DIMPYLATE POUR CHIEN VETOCANIS	6
COLLIER ANTIPARASITAIRE PROTEC AU DIMPYLATE POUR GRAND CHIEN VETOCANIS	7
POUDRE ANTIPARASITAIRE POUR A LA PERMETHRINE POUR CHIEN VETOCANIS	8
SHAMPOOING ANTIPARASITAIRE A LA PERMETHRINE CHIEN VETOCANIS.....	9
SOLUTION CUTANEE ANTIPARASITAIRE AU PYRIPROXYFENE POUR CHAT VETOCANIS	10
SOLUTION CUTANEE ANTIPARASITAIRE AU PYRIPROXYFENE POUR PETIT CHIEN VETOCANIS	11
SOLUTION CUTANEE ANTIPARASITAIRE AU PYRIPROXYFENE POUR CHIEN MOYEN VETOCANIS	12
SOLUTION CUTANEE ANTIPARASITAIRE AU PYRIPROXYFENE POUR GRAND CHIEN VETOCANIS	13
SPRAY ANTIPARASITAIRE A LA BIOALLETHRINE ET AU PIPERONYL BUTOXYDE POUR CHIEN VETOCANIS	14

COLLIER ANTIPARASITAIRE AU DIMPYLATE POUR CHAT VETOCANIS

Anti puces
4 mois de protection
USAGE VETERINAIRE

INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

Elimination des ectoparasites du chat (puces)

PROPRIETES SPECIFIQUES :

Les puces provoquent des démangeaisons allergiques – voire des dermatoses- et peuvent transmettre le ténia. Le principe actif non volatil à longue rémanence de ce collier imprègne la peau et le poil de l'animal et agit sur les parasites par contact. Les puces sont tuées en 24 heures. Pour assurer une protection continue, ce collier doit être porté en permanence. Il est actif pendant 4 mois. Il présente une excellente tolérance locale et ne provoque ni eczéma ni irritation. L'élastique de sécurité permet au chat de se dégager en cas de danger (branches...)

CONSEILS D'UTILISATION :

Ouvrir l'emballage hermétique juste avant l'utilisation. Attacher le collier autour du cou du chat en serrant modérément. Couper la partie de collier en excès à l'aide de ciseaux.

NATURE ET COMPOSITION DU CONDITIONNEMENT PRIMAIRE :

Coque Barex 210

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ce collier est un médicament vétérinaire, veiller à ce que les enfants ne le portent pas à la bouche. Ne pas utiliser sur un animal malade ou convalescent. Enlever le collier aux premiers signes d'irritation. Ne pas associer d'autres insecticides inhibiteurs de la cholinestérase. Le principe actif de ce collier est un inhibiteur de la cholinestérase . **En cas d'intoxication, l'antidote est l'atropine.**

MODELE DESTINE A LA VENTE ET NUMERO D'IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE :

Carte de 1 coque de 1 collier
A.M.M. N° 675665.0 délivrée le 19/02/96

Titulaire de l'A.M.M. : SOPARLIC SARL – 06517 CARROS Cedex
Fabriqué et exploité par ALFAMED SAS – 06517 CARROS Cedex

FORMULE pour un collier de 14 g

Dimpylate :	2,1 g
Excipient q.s.p.	1 collier de 14 g
Longueur	35 cm

USAGE EXTERNE - NE PAS FAIRE AVALER

Ce collier est un médicament vétérinaire : veiller à que les enfants ne le portent pas à la bouche.

COLLIER ANTIPARASITAIRE AU DIMPYLATE POUR CHIEN VETOCANIS

Actif 120 jours contre les puces

Actif 90 jours contre les tiques

USAGE VETERINAIRE

INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Elimination des ectoparasites du chat (puces)

PROPRIETES SPECIFIQUES :

La piroplasmose est une maladie très grave transmise par les tiques. Les puces provoquent des démangeaisons allergiques – voire des dermatoses- et peuvent transmettre le ténia. Le principe actif de ce collier est un inhibiteur de la cholinestérase. Non volatil et à longue rémanence, il imprègne la peau et le poil de l'animal et agit sur les parasites par contact. Les puces sont tuées en 24 heures, les tiques et leurs larves en quelques jours. Certaines tiques, accrochées par leurs rostrés dans la peau du chien, tomberont généralement d'elles-mêmes, une fois mortes, mais quelques unes fixées devront être détachées délicatement à la main. Pour assurer une protection continue, ce collier doit être porté en permanence. Il est actif pendant 4 mois contre les puces et 3 mois contre les tiques. Il présente une excellente tolérance locale et ne provoque ni eczéma ni irritation. De plus, il ne trouble pas les qualités olfactives des chiens.

CONSEILS D'UTILISATION :

Ouvrir l'emballage hermétique juste avant l'utilisation. Attacher le collier autour du cou du chien en serrant modérément. Couper la partie de collier en excès à l'aide de ciseaux.

NATURE ET COMPOSITION DU CONDITIONNEMENT PRIMAIRE :

Coque Barex 210

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ce collier est un médicament vétérinaire, veiller à ce que les enfants ne le portent pas à la bouche. Ne pas utiliser sur un animal malade ou convalescent. Enlever le collier aux premiers signes d'irritation. Ne pas associer d'autres insecticides inhibiteurs de la cholinestérase. Le principe actif de ce collier est un inhibiteur de la cholinestérase . **En cas d'intoxication, l'antidote est l'atropine.**

MODELE DESTINE A LA VENTE ET NUMERO D'IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE :

Carte de 1 coque de 1 collier

A.M.M. N° 675663.8 délivrée le 19/02/96

Titulaire de l'A.M.M. : SOPARLIC SARL – 06517 CARROS Cedex

Fabriqué et exploité par ALFAMED SAS – 06517 CARROS Cedex

FORMULE pour un collier de 24 g

Dimpylate : 3.6 g

Excipient q.s.p. 1 collier de 24 g

Longueur 60 cm

USAGE EXTERNE - NE PAS FAIRE AVALER

Ce collier est un médicament vétérinaire : veiller à que les enfants ne le portent pas à la bouche.

COLLIER ANTIPARASITAIRE AU DIMPYLATE POUR GRAND CHIEN VETOCANIS

Actif 120 jours contre les puces

Actif 90 jours contre les tiques

USAGE VETERINAIRE

INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

Elimination des ectoparasites du chat (puces)

PROPRIETES SPECIFIQUES :

La piroplasmose est une maladie très grave transmise par les tiques. Les puces provoquent des démangeaisons allergiques – voire des dermatoses- et peuvent transmettre le ténia. Le principe actif de ce collier est un inhibiteur de la cholinestérase. Non volatil et à longue rémanence, il imprègne la peau et le poil de l'animal et agit sur les parasites par contact. Les puces sont tuées en 24 heures, les tiques et leurs larves en quelques jours. Certaines tiques, accrochées par leurs rostrés dans la peau du chien, tomberont généralement d'elles-mêmes, une fois mortes, mais quelques unes fixées devront être détachées délicatement à la main. Pour assurer une protection continue, ce collier doit être porté en permanence. Il est actif pendant 4 mois contre les puces et 3 mois contre les tiques. Il présente une excellente tolérance locale et ne provoque ni eczéma ni irritation. De plus, il ne trouble pas les qualités olfactives des chiens.

CONSEILS D'UTILISATION :

Ouvrir l'emballage hermétique juste avant l'utilisation. Attacher le collier autour du cou du chien en serrant modérément. Couper la partie de collier en excès à l'aide de ciseaux.

NATURE ET COMPOSITION DU CONDITIONNEMENT PRIMAIRE :

Coque Barex 210

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ce collier est un médicament vétérinaire, veiller à ce que les enfants ne le portent pas à la bouche. Ne pas utiliser sur un animal malade ou convalescent. Enlever le collier aux premiers signes d'irritation. Ne pas associer d'autres insecticides inhibiteurs de la cholinestérase. Le principe actif de ce collier est un inhibiteur de la cholinestérase. **En cas d'intoxication, l'antidote est l'atropine.**

MODELE DESTINE A LA VENTE ET NUMERO D'IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE :

Carte de 1 coque de 1 collier

A.M.M. N° 675661.5 délivrée le 19/02/96

Titulaire de l'A.M.M. : SOPARLIC SARL – 06517 CARROS Cedex

Fabriqué et exploité par ALFAMED SAS – 06517 CARROS Cedex

FORMULE pour un collier de 41 g

Dimpylate :	6.15 g
Excipient q.s.p.	1 collier de 41 g
Longueur	65 cm

USAGE EXTERNE - NE PAS FAIRE AVALER

Ce collier est un médicament vétérinaire : veiller à ce que les enfants ne le portent pas à la bouche.

COLLIER ANTIPARASITAIRE PROTEC AU DIMPYLATE POUR CHAT VETOCANIS

ACTIF 8 mois contre les puces
USAGE VETERINAIRE

FORME PHARMACEUTIQUE : collier

INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

Affections à parasites sensibles au dimpylate.

Chez les chats :

- élimination des puces (*Ctenocephalides felis*)
- prévention des nouvelles infestations pendant une période de 8 mois.

EFFETS INDESIRABLES :

Une irritation peut apparaître au niveau du cou de l'animal du fait du port du collier.

Dans ces cas, ôter le collier jusqu'à disparition des symptômes.

PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI :

En l'absence de données disponibles, l'utilisation de la spécialité est déconseillée chez les chatons de moins de 3 mois et les animaux malades ou convalescent.

UTILISATION EN CAS DE GRAVIDITE OU DE LACTATION :

Les études menées chez les animaux de laboratoire (rat, lapin) n'ont pas mis en évidence d'effet tératogène du dimpylate, mais une embryotoxicité et une maternotoxicité ont été notées. L'innocuité de la spécialité chez la chatte en gestation ou allaitante n'a pas été montrée. Le dimpylate ayant un passage systémique et l'exposition se prolongeant pendant plusieurs mois, l'utilisation de cette spécialité chez la chatte en gestation ou allaitante est déconseillée.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES :

Ne pas utiliser d'autres insecticides organophosphorés sur l'animal tant que celui-ci porte le collier.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION :

1 collier par animal.

Ajuster la longueur du collier de manière à pouvoir passer un doigt entre le cou et le collier. Couper le bout de lanière en excès.

SURDOSAGE (SYMPTOMES, PROCEDURES D'URGENCES, ANTIDOTES) :

Les principaux symptômes observés lors d'une intoxication accidentelle par les insecticides organophosphorés sont une hypersalivation, une diarrhée, un encombrement bronchique, des tremblements et des convulsions. Le traitement d'une intoxication accidentelle repose essentiellement sur l'administration de sulfate d'atropine.

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE :

Dimpylate	2,1 g
Excipient QSP	1 collier de 14 g
Longueur du collier :	35 cm
Poids net :	14 g

Collier Vert :	Colorant : Heliogen D 8605 DD	0.014 g
Collier Rouge:	Colorant: Paliogen K 3911 HD	0.028 g
Collier Rose :	Colorant : Paliogen K 3911	0.007 g
Collier Noir :	Colorant : Flash Noir 19976	0.042 g

PRECAUTIONS PARTICULIERES A PRENDRE PAR LA PERSONNE QUI ADMINISTRE LE PRODUIT AUX ANIMAUX :

Se laver les mains après avoir fixé le collier autour du cou de l'animal.

Ne pas laisser les enfants jouer avec le collier.

Conserver hors de portée des enfants.

PRECAUTIONS PARTICULIERES DE CONSERVATION :

Ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.

MODELE DESTINE A LA VENTE ET NUMERO D'IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE :

Carte PVC de 1 coque de 1 collier

AMM N° 676835.7 du 21/09/99

Titulaire de l'AMM: SOPARLIC SARL- 06517 Carros Cedex

Fabricant et exploitant : ALFAMED SAS - 06517 Carros Cedex

USAGE EXTERNE - NE PAS FAIRE AVALER

COLLIER ANTIPARASITAIRE PROTEC AU DIMPYLATE POUR CHIEN VETOCANIS

ACTIF 300 j contre les puces /ACTIF 200 j contre les tiques

USAGE VETERINAIRE

Couleur : NOIR ou ROUGE

Voie d'administration : cutanée

INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

Elimination des ectoparasites du chien (tiques et puces)

PROPRIETES DE CE COLLIER :

Efficace : Le collier contient un principe actif puissant qui élimine efficacement les puces.

Longue durée : la trame plastique exclusive de ce collier permet un relargage progressif et contrôlé du dimpylate assurant à votre chien une protection de 300 jours contre les puces et de 200 jours contre les tiques.

POSOLOGIE :

1 collier par animal

La protection contre les puces est de 300 jours

La protection contre les tiques de 200 jours.

MODE D'UTILISATION :

La coque hermétique ne doit être ouverte qu'au moment de l'utilisation. Attacher le collier autour du cou de votre chien en serrant modérément, de façon à pouvoir passer la largeur d'un doigt. Couper l'excès de collier, environ 5 cm après la boucle.

SUIVI DU COLLIER :

Surveiller le bon serrage du collier.

Ne pas retirer de façon intempestive.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

USAGE EXTERNE- NE PAS FAIRE AVALER- Ne pas utiliser sur un animal malade ou convalescent. Ne pas utiliser sur des chiots de moins de 8 semaines. Enlever immédiatement dès les premiers signes d'irritation. Le principe actif est un inhibiteur de la cholinestérase. Ne pas utiliser d'autres insecticides inhibiteurs de la cholinestérase. **En cas d'intoxication, l'antidote est l'ATROPINE.** Ce collier est un médicament vétérinaire, veillez à ce que les enfants ne le portent pas à leur bouche. Ne pas laisser l'animal jouer avec le collier. Ne pas utiliser chez la chienne gestante ou allaitante.

COMPOSITION :

Dimpylate	4.5 g
Support inerte QSP	1 collier de 30 g
Poids net :	30 g

AMM N° 675857.7 du 13/09/96.

Titulaire de l'AMM: SOPARLIC SARL- 06517 Carros Cedex

Fabricant et exploitant : ALFAMED SAS, 06517 Carros Cedex

USAGE EXTERNE- NE PAS FAIRE AVALER

COLLIER ANTIPARASITAIRE PROTEC AU DIMPYLATE POUR GRAND CHIEN **VETOCANIS**

ACTIF 300 j contre les puces /ACTIF 200 j contre les tiques

USAGE VETERINAIRE

Couleur : NOIR ou ROUGE

Voie d'administration : cutanée

INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

Elimination des ectoparasites du chien (tiques et puces)

PROPRIETES DE CE COLLIER :

Efficace : Le collier contient un principe actif puissant qui élimine efficacement les puces.

Longue durée : la trame plastique exclusive de ce collier permet un relargage progressif et contrôlé du dimpylate assurant à votre chien une protection de 300 jours contre les puces et de 200 jours contre les tiques.

POSOLOGIE :

1 collier par animal

La protection contre les puces est de 300 jours

La protection contre les tiques de 200 jours.

MODE D'UTILISATION :

La coque hermétique ne doit être ouverte qu'au moment de l'utilisation. Attacher le collier autour du cou de votre chien en serrant modérément, de façon à pouvoir passer la largeur d'un doigt. Couper l'excès de collier, environ 5 cm après la boucle.

SUIVI DU COLLIER :

Surveiller le bon serrage du collier.

Ne pas retirer de façon intempestive.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

USAGE EXTERNE- NE PAS FAIRE AVALER- Ne pas utiliser sur un animal malade ou convalescent. Ne pas utiliser sur des chiots de moins de 8 semaines. Enlever immédiatement dès les premiers signes d'irritation. Le principe actif est un inhibiteur de la cholinestérase. Ne pas utiliser d'autres insecticides inhibiteurs de la cholinestérase. **En cas d'intoxication, l'antidote est l'ATROPINE.** Ce collier est un médicament vétérinaire, veillez à ce que les enfants ne le portent pas à leur bouche. Ne pas laisser l'animal jouer avec le collier. Ne pas utiliser chez la chienne gestante ou allaitante.

COMPOSITION :

Dimpylate	6.3 g
Support inerte QSP	1 collier de 42g
Poids net :	42 g

AMM N° 675860.8 du 13/09/96.

Titulaire de l'AMM: SOPARLIC SARL- 06517 Carros Cedex

Fabricant et exploitant : ALFAMED SAS, 06517 Carros Cedex

USAGE EXTERNE- NE PAS FAIRE AVALER

POUDRE ANTIPARASITAIRE POUR A LA PERMETHRINE POUR CHIEN **VETOCANIS**

150 g

Elimine les tiques et les puces

USAGE VETERINAIRE

INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

Affections à parasites sensibles à la perméthrine chez les canins : traitement curatif des infestations par les puces et les tiques.

MODE D'EMPLOI :

Locale externe.

Répartir la poudre de façon homogène sur tout le corps de l'animal en frictionnant et en écartant les poils afin que la poudre soit au contact de la peau. .

Laisser agir quelques minutes, puis brosser soigneusement.

Opérer sur un pelage sec. Recommencer l'opération 3 jours de suite.

POSOLOGIE :

Une application en frictionnant bien le poil de l'animal, à raison de 1 g de poudre par kg de poids de votre chien.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas mettre la poudre au contact des produits alimentaires. Eviter le contact avec les yeux et la truffe. Ne pas administrer sur un animal de moins de 12 semaines. Ne pas utiliser sur un animal malade ou convalescent. Tenir hors de portée des enfants. Toxique pour les poissons et les crustacés. Se laver les mains après application (il est recommandé de porter des gants). Conserver à l'abri de l'humidité.

COMPOSITION :

- Perméthrine	0,94 g
- Excipient QSP	100 g

AMM N° 687776.7 du 19/04/1989

Titulaire de l'A.M.M. : SOPARLIC SARL -06517 CARROS Cedex

Fabriqué et exploité par ALFAMED SAS – 06517 CARROS Cedex

USAGE EXTERNE- NE PAS FAIRE AVALER

SHAMPOOING ANTIPARASITAIRE A LA PERMETHRINE CHIEN VETOCANIS

Anti puces et tiques
USAGE VETERINAIRE
200 ml

INDICATIONS :

Elimination des parasites externes (puces, tiques) chez les chiens.

UTILISATION :

Administration locale externe.

Après avoir mouillé le poil avec de l'eau tiède, appliquer le shampooing et frictionner de façon à obtenir une mousse abondante.

POSOLOGIE :

La posologie moyenne est de 20 mL pour 10 kg de poids vif.

Laisser agir pendant 10 minutes et rincer à l'eau claire.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Usage externe. Ne pas faire avaler. Eviter le contact avec les yeux ou la bouche de l'animal

COMPOSITION :

Perméthrine :	0,94 g
Alcool benzylique :	0,9 ml
Parahydroxybenzoate de méthyle :	0,09 g
Parahydroxybenzoate de propyle :	0,01 g
Base moussante parfumée QSP	100 mL

A.M.M. N°687779.6 du 19/04/1989

Titulaire de l'A.M.M. : SOPARLIC SARL -06517 CARROS Cedex

Fabriqué et exploité par ALFAMED SAS - 06517 CARROS Cedex

SOLUTION CUTANEE ANTIPARASITAIRE AU PYRIPROXYFENE POUR CHAT **VETOCANIS**

Actif 3 mois
Elimine les œufs et les larves de puces
USAGE VETERINAIRE
1 pipette de 0.6 mL

FORME PHARMACEUTIQUE : Solution pour spot on

INDICATIONS THERAPEUTIQUES : Affection à parasites sensibles au pyriproxifène. Chez les chats :prévention de la multiplication des puces (adultes et stades larvaires sensibles au pyriproxifène) par inhibition du développement des œufs pendant 3 mois.

PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES : Le pyriproxifène est un inhibiteur de croissance des puces qui a la capacité de mimer l'hormone juvénile. La molécule empêche l'apparition d'insectes adultes en bloquant le développement des œufs (effet ovicide) et des larves (effet larvicide) qui sont ainsi éliminés. Le pyriproxifène agit également par contact et/ou ingestion par les puces adultes en stérilisant leurs œufs pendant leur maturation et avant la ponte. Le pyriproxifène se répartit sur le pelage de l'animal traité en quantité suffisante pour induire en 24 heures après l'application du produit une activité stérilisante à la fois sur les œufs et les puces femelles adultes.

CONTRE-INDICATIONS : Ne pas administrer aux chatons de moins de 1 kg, ou aux chats malades ou convalescents.

PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI : Dans le cas d'une infestation déjà présente au moment du premier traitement ou lors de contaminations passagères en cours de traitement, les puces adultes peuvent être éliminées à l'aide de médicaments insecticides appropriés. L'influence d'un bain ou de la pluie sur l'animal immédiatement après le traitement n'a pas été évaluée. Il est donc probable que l'efficacité de la spécialité soit diminuée si l'animal est mouillé ou shampooiné jusqu'à 3 jours après le traitement.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION : 1 seule pipette de 3 ml pour un chien pesant entre 15 kg et 30 kg , soit 2 mg de pyriproxifène par kg de poids vif,. Le produit doit être appliqué directement sur la peau de l'animal à la base du cou. La pipette doit rester en contact avec la peau pendant l'application du produit. S'assurer que la pipette est correctement vidée en appuyant 4 fois sur celle-ci. Une deuxième application peut être effectuée 3 mois après la première pour prolonger l'efficacité de 3 mois supplémentaires. Si plusieurs animaux sont présents dans le même foyer, un traitement approprié doit être appliqué à tous les animaux. Eviter que les chiens ne se jettent à l'eau jusqu'à 3 jours après le traitement. L'utilisation de la spécialité chez les femelles en gestation ou allaitantes est possible.

PRECAUTIONS PARTICULIERES :Conserver hors de portée des enfants. Ne pas avaler. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact, rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un médecin. Se laver les mains après usage.

PRECAUTIONS PARTICULIERES A PRENDRE LORS DE L'ELIMINATION DU PRODUIT NON UTILISE OU DE DECHETS : Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets. Le produit ne doit pas contaminer les cours d'eau car il peut être dangereux pour les poissons et autres organismes aquatiques.

SURDOSAGE (SYMPTOMES, PROCEDURES D'URGENCE, ANTIDOTES) : Des études ont montré l'absence d'effets indésirables même après l'administration du produit à des posologies 3 fois supérieures à celle recommandée pendant 3 jours consécutifs.

COMPOSITION :
Pyriproxifène 60 mg
Buthylhydroxyanisole 0,54 mg
Excipient qsp 1 pipette de 3 ml

Boîte de 1 pipette de 3 ml.
AMM N°677802.5 du 29/11/2002.
Titulaire de l'A.M.M. : SOPARLIC SARL – 06517 CARROS Cedex
Fabriqué et exploité par ALFAMED SAS – 06517 CARROS Cedex

SOLUTION CUTANEE ANTIPARASITAIRE AU PYRIPROXYFENE POUR PETIT CHIEN VETOCANIS

Actif 3 mois

Elimine les œufs et les larves de puces

USAGE VETERINAIRE

1 pipette de 0,6 ml

FORME PHARMACEUTIQUE : Solution pour spot on

INDICATIONS THERAPEUTIQUES : Chien entre 0,6 kg et 6 kg. Prévention de la multiplication des puces (adultes et stades larvaires sensibles au pyriproxifène) par inhibition du développement des œufs pendant 3 mois.

PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES : Le pyriproxifène est un inhibiteur de croissance des puces qui a la capacité de mimer l'hormone juvénile. La molécule empêche l'apparition d'insectes adultes en bloquant le développement des œufs (effet ovicide) et des larves (effet larvicide) qui sont ainsi éliminés. Le pyriproxifène agit également par contact et/ou ingestion par les puces adultes en stérilisant leurs œufs pendant leur maturation et avant la ponte. Le pyriproxifène se répartit sur le pelage de l'animal traité en quantité suffisante pour induire en 24 heures après l'application du produit une activité stérilisante à la fois sur les œufs et les puces femelles adultes. Après administration de la dose recommandée sur les chiens, entre les omoplates, le pyriproxifène se diffuse rapidement sur le pelage dans les 24 heures après application avec des taux élevés dans le pelage à la base de la queue. Des concentrations de 800 µg/g et de 66 µg/g sont relevés respectivement autour du site d'application et autour de la région médiane du corps (dos et flancs). Le pyriproxifène reste sur le pelage à des taux détectables jusqu'au moins 42 jours après le traitement. En ce qui concerne la concentration plasmatique, l'absorption cutanée du pyriproxifène est faible avec une biodisponibilité absolue de 37% sur les 3 mois suivants une application du produit. Le pic plasmatique du pyriproxifène est atteint après 1 à 3 jours avec 2.8ng/mL. La demi-vie d'élimination du pyriproxifène dans le plasma est de 6 jours.

CONTRE-INDICATIONS : Ne pas administrer aux chiots de moins de 1 mois, ou aux chiens malades ou convalescents.

PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI : Dans le cas d'une infestation déjà présente au moment du premier traitement ou lors de contaminations passagères en cours de traitement, les puces adultes peuvent être éliminées à l'aide de médicaments insecticides appropriés. L'influence d'un bain ou de la pluie sur l'animal immédiatement après le traitement n'a pas été évaluée. Il est donc probable que l'efficacité de la spécialité soit diminuée si l'animal est mouillé ou shampooiné jusqu'à 3 jours après le traitement.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION : 1 seule pipette de 0.6 ml pour un chien pesant entre 0.6 kg et 6 kg , soit 2 mg de pyriproxifène par kg de poids vif,. Le produit doit être appliqué directement sur la peau de l'animal à la base du cou. La pipette doit rester en contact avec la peau pendant l'application du produit. S'assurer que la pipette est correctement vidée en appuyant 4 fois sur celle-ci. Une deuxième application peut être effectuée 3 mois après la première pour prolonger l'efficacité de 3 mois supplémentaires. Si plusieurs animaux sont présents dans le même foyer, un traitement approprié doit être appliqué à tous les animaux. Eviter que les chiens ne se jettent à l'eau jusqu'à 3 jours après le traitement. L'utilisation de la spécialité chez les femelles en gestation ou allaitantes est possible.

PRECAUTIONS PARTICULIERES : Conserver hors de portée des enfants. Ne pas avaler. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact, rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un médecin. Se laver les mains après usage.

PRECAUTIONS PARTICULIERES A PRENDRE LORS DE L'ELIMINATION DU PRODUIT NON UTILISE OU DE DECHETS : Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets. Le produit ne doit pas contaminer les cours d'eau car il peut être dangereux pour les poissons et autres organismes aquatiques.

SURDOSAGE (SYMPTOMES, PROCEDURES D'URGENCE, ANTIDOTES) : Des études ont montré l'absence d'effets indésirables même après l'administration du produit à des posologies 3 fois supérieures à celle recommandée pendant 3 jours consécutifs.

COMPOSITION :

Pyriproxifène 12,0 mg

Buthylhydroxyanisole 0,108 mg

Excipient qsp 1 pipette de 0,6 ml

Boîte de 1 pipette de 0,6 ml.

AMM N°677799.4 du 29/11/2002.

Titulaire de l'A.M.M. : SOPARLIC SARL – 06517 CARROS Cedex

Fabriqué et exploité par ALFAMED SAS – 06517 CARROS Cedex

SOLUTION CUTANEE ANTIPARASITAIRE AU PYRIPROXYFENE POUR CHIEN

MOYEN VETOCANIS

Actif 3 mois

Elimine les œufs et les larves de puces

USAGE VETERINAIRE

1 pipette de 1.5 ml

FORME PHARMACEUTIQUE : Solution pour spot on

INDICATIONS THERAPEUTIQUES : Chien entre 6 kg et 15 kg. Prévention de la multiplication des puces (adultes et stades larvaires sensibles au pyriproxifène) par inhibition du développement des œufs pendant 3 mois.

PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES : Le pyriproxifène est un inhibiteur de croissance des puces qui a la capacité de mimer l'hormone juvénile. La molécule empêche l'apparition d'insectes adultes en bloquant le développement des œufs (effet ovicide) et des larves (effet larvicide) qui sont ainsi éliminés. Le pyriproxifène agit également par contact et/ou ingestion par les puces adultes en stérilisant leurs œufs pendant leur maturation et avant la ponte. Le pyriproxifène se répartit sur le pelage de l'animal traité en quantité suffisante pour induire en 24 heures après l'application du produit une activité stérilisante à la fois sur les œufs et les puces femelles adultes. Après administration de la dose recommandée sur les chiens, entre les omoplates, le pyriproxifène se diffuse rapidement sur le pelage dans les 24 heures après application avec des taux élevés dans le pelage à la base de la queue. Des concentrations de 800 µg/g et de 66 µg/g sont relevés respectivement autour du site d'application et autour de la région médiane du corps (dos et flancs). Le pyriproxifène reste sur le pelage à des taux détectables jusqu'au moins 42 jours après le traitement. En ce qui concerne la concentration plasmatique, l'absorption cutanée du pyriproxifène est faible avec une biodisponibilité absolue de 37% sur les 3 mois suivants une application du produit. Le pic plasmatique du pyriproxifène est atteint après 1 à 3 jours avec 2.8ng/mL. La demi-vie d'élimination du pyriproxifène dans le plasma est de 6 jours.

CONTRE-INDICATIONS : Ne pas administrer aux chiots de moins de 1 mois, ou aux chiens malades ou convalescents.

PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI : Dans le cas d'une infestation déjà présente au moment du premier traitement ou lors de contaminations passagères en cours de traitement, les puces adultes peuvent être éliminées à l'aide de médicaments insecticides appropriés. L'influence d'un bain ou de la pluie sur l'animal immédiatement après le traitement n'a pas été évaluée. Il est donc probable que l'efficacité de la spécialité soit diminuée si l'animal est mouillé ou shampooiné jusqu'à 3 jours après le traitement.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION : 1 seule pipette de 1.5 ml pour un chien pesant entre 6 kg et 15 kg , soit 2 mg de pyriproxifène par kg de poids vif. Le produit doit être appliqué directement sur la peau de l'animal à la base du cou. La pipette doit rester en contact avec la peau pendant l'application du produit. S'assurer que la pipette est correctement vidée en appuyant 4 fois sur celle-ci. Une deuxième application peut être effectuée 3 mois après la première pour prolonger l'efficacité de 3 mois supplémentaires. Si plusieurs animaux sont présents dans le même foyer, un traitement approprié doit être appliqué à tous les animaux. Eviter que les chiens ne se jettent à l'eau jusqu'à 3 jours après le traitement. L'utilisation de la spécialité chez les femelles en gestation ou allaitantes est possible.

PRECAUTIONS PARTICULIERES : Conserver hors de portée des enfants. Ne pas avaler. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact, rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un médecin. Se laver les mains après usage.

PRECAUTIONS PARTICULIERES A PRENDRE LORS DE L'ELIMINATION DU PRODUIT NON UTILISE OU DE DECHETS : Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets. Le produit ne doit pas contaminer les cours d'eau car il peut être dangereux pour les poissons et autres organismes aquatiques.

SURDOSAGE (SYMPTOMES, PROCEDURES D'URGENCE, ANTIDOTES) : Des études ont montré l'absence d'effets indésirables même après l'administration du produit à des posologies 3 fois supérieures à celle recommandée pendant 3 jours consécutifs.

COMPOSITION :

Pyriproxifène 30 mg

Buthylhydroxyanisole 0,27 mg

Excipient qsp 1 pipette de 1.5 ml

Boîte de 1 pipette de 1.5 ml.

AMM N°677795.9 du 29/11/2002.

Titulaire de l'A.M.M. : SOPARLIC SARL – 06517 CARROS Cedex

Fabriqué et exploité par ALFAMED SAS – 06517 CARROS Cedex

SOLUTION CUTANEE ANTIPARASITAIRE AU PYRIPROXYFENE POUR GRAND CHIEN VETOCANIS

Actif 3 mois

Elimine les œufs et les larves de puces

USAGE VETERINAIRE

1 pipette de 3 mL

FORME PHARMACEUTIQUE : Solution pour spot on

INDICATIONS THERAPEUTIQUES : Chien de plus de 15 kg. Prévention de la multiplication des puces (adultes et stades larvaires sensibles au pyriproxifène) par inhibition du développement des œufs pendant 3 mois.

PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES : Le pyriproxifène est un inhibiteur de croissance des puces qui a la capacité de mimer l'hormone juvénile. La molécule empêche l'apparition d'insectes adultes en bloquant le développement des œufs (effet ovicide) et des larves (effet larvicide) qui sont ainsi éliminés. Le pyriproxifène agit également par contact et/ou ingestion par les puces adultes en stérilisant leurs œufs pendant leur maturation et avant la ponte. Le pyriproxifène se répartit sur le pelage de l'animal traité en quantité suffisante pour induire en 24 heures après l'application du produit une activité stérilisante à la fois sur les œufs et les puces femelles adultes. Après administration de la dose recommandée sur les chiens, entre les omoplates, le pyriproxifène se diffuse rapidement sur le pelage dans les 24 heures après application avec des taux élevés dans le pelage à la base de la queue. Des concentrations de 800 µg/g et de 66 µg/g sont relevés respectivement autour du site d'application et autour de la région médiane du corps (dos et flancs). Le pyriproxifène reste sur le pelage à des taux détectables jusqu'au moins 42 jours après le traitement. En ce qui concerne la concentration plasmatique, l'absorption cutanée du pyriproxifène est faible avec une biodisponibilité absolue de 37% sur les 3 mois suivants une application du produit. Le pic plasmatique du pyriproxifène est atteint après 1 à 3 jours avec 2.8ng/mL. La demi-vie d'élimination du pyriproxifène dans le plasma est de 6 jours.

CONTRE-INDICATIONS : Ne pas administrer aux chiots de moins de 1 mois, ou aux chiens malades ou convalescents.

PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI : Dans le cas d'une infestation déjà présente au moment du premier traitement ou lors de contaminations passagères en cours de traitement, les puces adultes peuvent être éliminées à l'aide de médicaments insecticides appropriés. L'influence d'un bain ou de la pluie sur l'animal immédiatement après le traitement n'a pas été évaluée. Il est donc probable que l'efficacité de la spécialité soit diminuée si l'animal est mouillé ou shampooiné jusqu'à 3 jours après le traitement.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION : 1 seule pipette de 3 ml pour un chien pesant entre 15 kg et 30 kg, soit 2 mg de pyriproxifène par kg de poids vif. Le produit doit être appliqué directement sur la peau de l'animal à la base du cou. La pipette doit rester en contact avec la peau pendant l'application du produit. S'assurer que la pipette est correctement vidée en appuyant 4 fois sur celle-ci. Une deuxième application peut être effectuée 3 mois après la première pour prolonger l'efficacité de 3 mois supplémentaires. Si plusieurs animaux sont présents dans le même foyer, un traitement approprié doit être appliqué à tous les animaux. Eviter que les chiens ne se jettent à l'eau jusqu'à 3 jours après le traitement. L'utilisation de la spécialité chez les femelles en gestation ou allaitantes est possible.

PRECAUTIONS PARTICULIERES : Conserver hors de portée des enfants. Ne pas avaler. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact, rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un médecin. Se laver les mains après usage.

PRECAUTIONS PARTICULIERES A PRENDRE LORS DE L'ELIMINATION DU PRODUIT NON UTILISE OU DE DECHETS : Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets. Le produit ne doit pas contaminer les cours d'eau car il peut être dangereux pour les poissons et autres organismes aquatiques.

SURDOSAGE (SYMPTOMES, PROCEDURES D'URGENCE, ANTIDOTES) : Des études ont montré l'absence d'effets indésirables même après l'administration du produit à des posologies 3 fois supérieures à celle recommandée pendant 3 jours consécutifs.

COMPOSITION :

Pyriproxifène 60 mg

Buthylhydroxyanisole 0,54 mg

Excipient qsp 1 pipette de 3 ml

Boîte de 1 pipette de 3 ml.

AMM N°677802.5 du 29/11/2002.

Titulaire de l'A.M.M. : SOPARLIC SARL – 06517 CARROS Cedex

Fabriqué et exploité par ALFAMED SAS – 06517 CARROS Cedex

SPRAY ANTIPARASITAIRE A LA BIOALLETHRINE ET AU PIPERONYL BUTOXYDE POUR CHIEN VETOCANIS

Elimine puces et tiques

150 ml

USAGE VETERINAIRE

Solution externe en flacon pressurisé de 88 g contenant 84 g de solution active.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

Parasitose externes chez le chien : puces, tiques et aoûtats. .

POSOLOGIE :

Pulvériser sur la toison de l'animal en brossant à rebrousse-poil pour bien couvrir les parties infestées en évitant les yeux et le museau.

CONSEILS D'UTILISATION :

Tenir l'aérosol à environ 30 cm de l'animal.

Pulvériser la toison de l'animal en brossant à rebrousse-poil pour bien couvrir les parties infestées en évitant les yeux et le museau. Renouveler au bout de 8 jours afin de détruire les larves.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION :

Locale externe. Diriger le jet du flacon pressurisé sur le pelage dans le sens contraire des poils.

COMPOSITION :

Bioalléthrine 0.137 g

Pipéronyl butoxyde 0.833 g

Excipient QSP 100 g

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Facilement inflammable. Toxique pour les poissons et les crustacés. Conserver hors de portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Utiliser seulement en zones bien ventilées. Eviter le rejet dans l'environnement. Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et des boissons y compris ceux des animaux. Ne pas utiliser pour un autre usage que celui pour lequel il est destiné.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles ou d'ignition, source de chaleur ou appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser à proximité d'une personne asthmatique, même en dehors des périodes de crise. Effectuer les pulvérisations dans une pièce bien aérée. Eviter le contact avec les yeux et les muqueuses, respecter les quantités indiquées et les temps de pose.



F- Facilement inflammable



Xi- Irritant



N- dangereux pour l'environnement

USAGE EXTERNE NE PAS FAIRE AVALER

A.M.M. n° 670046.0 du 02/07/1990

Titulaire de l'A.M.M. : SOPARLIC S.A.R.L - 06517 CARROS CEDEX

Fabricant et exploitant : ALFAMED SAS – 06517 CARROS Cedex